



200
— ANS —

BICENTENAIRE
DE LA POLICE GENEVOISE

1814 - 2014

1814, NAISSANCE DE LA POLICE, PILIER DE LA RÉPUBLIQUE

Cette année, coup sur coup, la République et canton de Genève commémore deux bicentenaires: celui de son entrée dans la Confédération suisse, mais aussi celui de la naissance de sa police moderne.

Coïncidence? En aucun cas.

Un Etat ne peut en effet garantir sa solidité et sa stabilité sans se doter d'un instrument républicain capable de faire régner l'ordre public et d'assurer la sécurité de ses concitoyennes et concitoyens.

La police est ainsi consubstantielle de tout Etat de droit, où règne la justice et la séparation des pouvoirs. Il n'y a donc aucun hasard dans le fait que notre canton et sa police partagent la même année de naissance. La plaquette qui se trouve entre vos mains vous permettra ainsi de découvrir l'ensemble des manifestations prévues cette année pour fêter dignement les 200 ans de la naissance d'un des piliers de notre République.

Elle vous donnera non seulement la possibilité de plonger dans l'histoire de la police genevoise – notamment à travers la présentation de l'ouvrage historique édité pour l'occasion –, mais également d'y découvrir ses nombreuses activités et missions d'aujourd'hui, ainsi que son riche ancrage dans le territoire du canton.

Car si la police genevoise a atteint un âge respectable, elle n'en a pas moins profondément évolué depuis deux-cents ans et continue de le faire en permanence.

Reflet de la société et de la mutation de cette dernière, elle doit en effet sans cesse se mettre à jour pour faire face à une criminalité en constante évolution.

Les réformes en cours – à travers la révision de la Loi sur la police – doivent ainsi permettre de doter cette dernière d'une structure modernisée et d'instruments en phase avec la réalité d'un bassin d'activité qui est désormais celui d'une région tout entière, celle du Grand Genève.

La mission, elle, reste la même qu'en 1814: protéger et servir les Genevoises et Genevois, mais aussi toutes celles et tous ceux qui foulent le sol de notre République.

Regard sur hier mais également coup d'œil sur aujourd'hui, cette plaquette a aussi pour ambition de susciter des vocations, en encourageant celles et ceux qui veulent servir leur canton à le faire dans les rangs et sous la bannière de sa police, embrassant ainsi une passionnante carrière.

A la Police cantonale, aux femmes et aux hommes qui la composent, je souhaite un excellent 200^e anniversaire.



© Magali Girardin

Pierre Maudet

Conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie

NOTRE EXCELLENCE? À CÉLÉBRER ET À CULTIVER!

A l'instar d'un pont reliant deux rives, un anniversaire fait se rejoindre le passé et l'avenir. Le bicentenaire de la Police genevoise – en réalité le 200^e anniversaire de la Gendarmerie – n'échappe pas à ce constat.

Sur la rive du passé, ces deux siècles témoignent de la lente mais progressive construction de la Police; ils sont l'occasion de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, ensemble et avec passion, ont développé notre Corps sécuritaire et ont traité, avec efficacité, nombre d'affaires aux niveaux genevois, suisse, européen, voire mondial.

Sur la rive du futur, cet anniversaire nous permet de nous projeter dans l'avenir: la nouvelle organisation de notre Corps de police doit nous permettre de toujours mieux servir la population. Au seuil du XXI^e siècle, la Police genevoise entame donc une nouvelle ère: elle évolue tout en veillant à conserver ce qui fonctionne aujourd'hui déjà de manière optimale.

Le contexte sécuritaire genevois est spécifique à la République et canton de Genève. Une lapalissade qui cache cependant bien la réalité.

Notre canton est singulier: il a deux fois deux visages. La première fois, les deux faces genevoises sont l'une diurne, l'autre nocturne. En journée, la Police genevoise doit, notamment, gérer un flux supplémentaire de quelque 100 000 personnes, avec les conséquences qu'il engendre sur la circulation. La seconde fois, les deux faces sont locales et internationales: aux côtés de la population genevoise, notre Police a à maîtriser, davantage que les us et coutumes, la législation de la Genève internationale. Experte en sécurisation de conférences internationales, la Police genevoise s'est récemment illustrée lors de grandes rencontres autour de la Syrie et de la Crimée, comme autour du nucléaire iranien.

Dans ce contexte spécifique à notre canton, la Police genevoise s'apprête à faire face aux défis de demain. Nous intensifions les relations avec le reste de la Suisse mais aussi avec la France voisine, avec qui nous partageons 105 km de frontière. Autre priorité, la cybercriminalité.

Toutes ces tâches ont un dénominateur commun: la Police genevoise doit être et rester au service de nos concitoyennes et concitoyens. Nous devons dès lors accroître nos effectifs, faire honneur à notre devise «protéger et servir» et poursuivre nos efforts dans un domaine où nous excellons déjà, celui de la prévention, du soutien aux victimes: une facette du métier de policier peut-être trop méconnue.

Sur le pont de cet anniversaire, la Police genevoise est fière de participer à la réputation de notre ville et de notre canton. Je partage également ce sentiment de fierté à conduire notre Police, une institution qui a joué un rôle central dans l'entrée de notre canton dans la Confédération helvétique.



Monica Bonfanti
Cheffe de la Police genevoise

2000

— ANS —

BICENTENAIRE DE LA POLICE GENEVOISE

1814 - 2014

Publication réalisée sur mandat de la police genevoise et sous la direction de Gérard Maury, président du comité d'organisation du bicentenaire de la police genevoise.

Nos remerciements vont au département de la sécurité et de l'économie, à la Ville de Genève et à toutes les personnes qui ont aimablement collaboré à la publication.

Nous remercions aussi tout particulièrement Monsieur Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie, et Madame Monica Bonfanti, cheffe de la police genevoise.

Rédaction et réalisation:
Promoédition SA
Rue des Bains 35 – CP 5615
1211 Genève 11
Tél.: +41 (0)22 809 94 60
Fax: +41 (0)22 781 14 14
E-mail: info@promoedition.ch
Internet: www.promoedition.ch

Régie publicitaire:
Promoguide SA
Rue des Bains 35 – CP 5615
1211 Genève 11
Tél.: +41 (0)22 809 94 55
Fax: +41 (0)22 809 94 99
E-mail: info@promoguide.ch
Internet: www.promoguide.ch

Tirage et parution:
20 000 exemplaires, juin 2014

Crédits photographiques:
Couverture: © Fotolia
Sauf mention contraire, images libres de droit / droits réservés

ÉDITORIAL

1814, naissance de la police, pilier de la République 1

Par Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie

Notre excellence? A célébrer et à cultiver! 3

Par Monica Bonfanti, cheffe de la Police genevoise

CHRONOLOGIE

Police genevoise, retour sur le passé 8

Deux siècles d'histoire en quelques dates clés

ORGANIGRAMME

Département de la sécurité et de l'économie (DSE) 11

Présentation de l'état-major de la police genevoise

ÉVÉNEMENTS

Autour du bicentenaire 12

Survol des événements organisés dans le cadre des festivités du bicentenaire de la police genevoise

Démonstrations de la brigade de la navigation 14

La brigade de la navigation lors des Fêtes de Genève

Du polar à Genève 16

Genève sang dessus dessous,
cinq nouvelles policières inédites

Livre commémoratif 17

Ouvrage exceptionnel sur 200 ans d'histoire de la police genevoise



La police au cœur de la cité 18

La police se présente à la population lors d'une grande journée de démonstrations et d'informations

Défilé historique et actuel de la police 22

La police d'hier et d'aujourd'hui défile

Concert de la Garde républicaine 24

Prestigieuse représentation au Victoria Hall

La police genevoise aux Automnales 26

Hôte d'honneur du salon, la police dévoile ses multiples métiers et facettes à travers une exposition, un espace d'informations et des démonstrations



Ouverture des postes de police 27

Journées portes ouvertes dans les postes du canton

RECRUTEMENT

S'engager à protéger et servir 28

Comment rejoindre les rangs de la police genevoise

LES À-CÔTÉS DE LA POLICE

Au son de l'histoire 32

A découvrir: le Musée de la police genevoise et la Musique de la police genevoise

PRÉVENTION

Ils, nous, vous, GE_veille 36

Cambriolages et vols, la prévention avant tout

POLICE D'AVENIR

Faire face aux menaces de demain 38

Du projet PHENIX à POLICE 2015, la réorganisation de la police genevoise

POSTES DE POLICE

Les postes de police du canton de Genève 40

Adresses et heures d'ouverture



POLICE GENEVOISE, RETOUR SUR LE PASSÉ

Le 31 décembre 1813, les troupes napoléoniennes ont quitté Genève. Une ère nouvelle s'ouvre pour la Cité de Calvin, avec la Restauration de la République de Genève et l'entrée du canton dans la Confédération en 1815. Fondée une année plus tôt, la police genevoise célèbre, en 2014, son 200^e anniversaire! Retour sur deux siècles d'histoire à travers quelques dates clés.

1814 – les premiers gendarmes genevois

Le 31 décembre 1813, les Français ont quitté Genève. Avec la Restauration, la République de Genève réorganise sa police sur le modèle existant avant l'occupation. Un gouvernement provisoire se charge de la ville tandis qu'une commission centrale gère le département. Des brigades de gendarmerie sont installées, sinon maintenues, dans l'ancien département, avant que le pays de Gex ne retourne à la France, la Savoie du Nord au Piémont et que Genève se rapproche de la Suisse. Le 17 mai 1814, Jacques Le Fort, président du Tribunal de première instance, est autorisé à nommer gendarmes, George Dunant, Antoine Hirtscher, Louis Genecand, Antoine Gex et Paul Honguer. Pleinement rattachés à l'administration genevoise indépendante, ils sont les premiers gendarmes genevois.



© Richard Gaudet-Blavignac

1842 – une nouvelle Constitution

Votée par le peuple genevois le 7 juin 1842, la nouvelle Constitution donne trois mois au Conseil d'Etat pour soumettre au Grand Conseil un projet de loi établissant des commissaires de police et un autre, des justices de paix. Le gouvernement soumet un projet de loi à fin août. Le Conseil d'Etat recommande le retour des commissaires de police, un schéma expérimenté lors de l'occupation française. La loi sur l'établissement de commissaires de police du 28 septembre 1842 institue deux commissaires. Ils sont placés sous les ordres du président du département de justice et police (nouvellement créé) et sous la surveillance du Procureur général.



1846 – une loi pour la gendarmerie

Le 18 novembre 1846, la gendarmerie est dotée pour la première fois d'une loi qui lui est propre. Toujours sous les ordres d'un capitaine, son effectif bondit de 112 à 150 hommes. Pour s'enrôler, un candidat doit avoir 21 ans révolus. Chaque engagement dure trois ans et est renouvelable. Un sous-officier ou gendarme peut prétendre à une pension après vingt-quatre ans de service. Le corps est caserné et l'Etat fournit l'armement, l'équipement et une ration quotidienne de pain. Un règlement devra régir l'uniforme, le mode d'administration et de comptabilité, le service et les relations avec la police et les tribunaux.

1917 – l'arrivée de la gent féminine

La police genevoise voit la création de son premier bureau féminin en 1917, dont le rôle est essentiellement de traiter les affaires sociales et de venir en aide aux démunis. Les femmes, qui n'ont pas encore accès aux postes de premiers plans, apportent néanmoins une importante contribution. Vingt ans plus tard, le bureau est rattaché à la Sûreté. La première brigade féminine naît donc vraiment en 1937. Si les femmes ne participent pas encore aux enquêtes de police, elles préparent psychologiquement les personnes isolées, esseulées ou en rupture à recevoir la visite de leurs collègues masculins. En 1938, elles gagnent le titre d'inspectrices et assurent fouilles et interrogatoires. Jusqu'en 1971, leurs indemnités correspondent à la moitié de celles versées aux hommes.

1927 – réorganisation de la police

Le Conseil d'Etat souhaite la réorganisation de la police et de sa direction. La concentration des corps de police est la principale innovation du projet. Le directeur est remplacé par un chef de la police, l'état-major qui le seconde réunit cinq officiers. La loi sur l'organisation de la police est ainsi votée le 4 mai 1927. Le Conseil d'Etat nomme officiers Marius Flotron et François Vivert, commissaires en fonction, le 1^{er} juillet 1927. L'équipe est complétée par Paul Raccordon, commandant de la gendarmerie, Charles Kohlenberger, brigadier-chef de la Sûreté et Edouard Magnin, secrétaire de la direction de police.

1963 – première brigade féminine en uniforme



Le Grand Conseil accepte, en juillet 1963, d'intégrer dans la gendarmerie une brigade féminine portant l'uniforme. Cette brigade, dite des agentes de la circulation, aura pour mission de surveiller les écoles et les passages piétons et se chargera de l'éducation routière des enfants et de travaux de secrétariat. A l'issue de la première campagne de recrutement, seules neuf candidates sont retenues et huit sont assermentées le 5 août 1964. Deux ans plus tard, elles seront 14 agentes, pas même le double. En avril 1965, l'état-major leur attribue un casque de circulation blanc. Une étude suggère, dès le mois suivant, de changer de coiffe et d'opter pour un accessoire plus féminin!

1965 – du Bourg-de-Four à Carl-Vogt

En 1965, l'hôtel de police est transféré du Bourg-de-Four au boulevard Carl-Vogt. La police double ainsi la surface de ses locaux. Le nouveau bâtiment est «doté des derniers perfectionnements d'ordre technique, ce qui fait de lui une véritable caserne de police». La presse de l'époque note un changement révélateur: la réception n'est plus assurée par des gendarmes, mais par des employés civils. La gendarmerie conserve un poste au Bourg-de-Four, le reste des locaux étant repris par la Justice.



1977 – première école du détachement des gardes d'aéroport

Suite à une série d'événements dramatiques – attentats et détournements d'avion – survenus en 1969 et 1970, le Conseil d'Etat du canton de Genève décide, en 1976, de créer le détachement des gardes d'aéroport (DGA). Afin d'assurer la sécurité de l'Aéroport de Genève qui accueille, à l'époque, 200 000 personnes, il est nécessaire de renforcer les effectifs présents sur le site – gendarmerie et police de Sûreté. C'est ainsi que la première école du DGA débute en 1977. Grâce à cette brigade, l'aéroport est désormais protégé 24 heures sur 24.



1981 – parité hommes/femmes

La Constitution fédérale est modifiée par le peuple en juin 1981, et introduit expressément l'égalité des droits entre hommes et femmes. En 1986, pour la première fois, une femme est nommée à un grade d'encadrement. En 1987, le Conseil d'Etat annonce au Grand Conseil qu'il est temps de «réaliser la parité entre hommes et femmes, au sein de la gendarmerie, à l'instar de ce qui existe à la police de Sûreté depuis le début de l'année». Il propose donc de supprimer la dénomination d'agente de circulation et de réaliser l'égalité dans tous les domaines: travail, salaire et promotion.

1985 – nouvel hôtel de police

Bien que fonctionnel, l'immeuble sis au boulevard Carl-Vogt est exigu. En 1985, le Grand Conseil ouvre un crédit d'étude pour un nouvel hôtel de police et retient le projet baptisé «Quai des Bromes», en référence à la fois au film *Quai des Brumes* de Marcel Carné et à l'entreprise chimique d'à côté. Quatre ans plus tard, la première pierre est posée au chemin de la Gravière.



2004 – nouvelle réforme

Les modifications qui entreront en vigueur au début 2005 sont le fruit de projets élaborés à partir de 2002. Il s'agissait principalement de donner une base légale à la police de la sécurité internationale, d'augmenter l'effectif légal de la police judiciaire à 350 et celui de la gendarmerie à 960. Mais il s'agissait également, dans l'optique de rendre le métier plus attractif, d'améliorer le statut du collaborateur policier, non seulement en réévaluant les diverses fonctions, mais également en mettant en place un plan de carrière, moins basé sur la promotion dite à l'ancienneté.

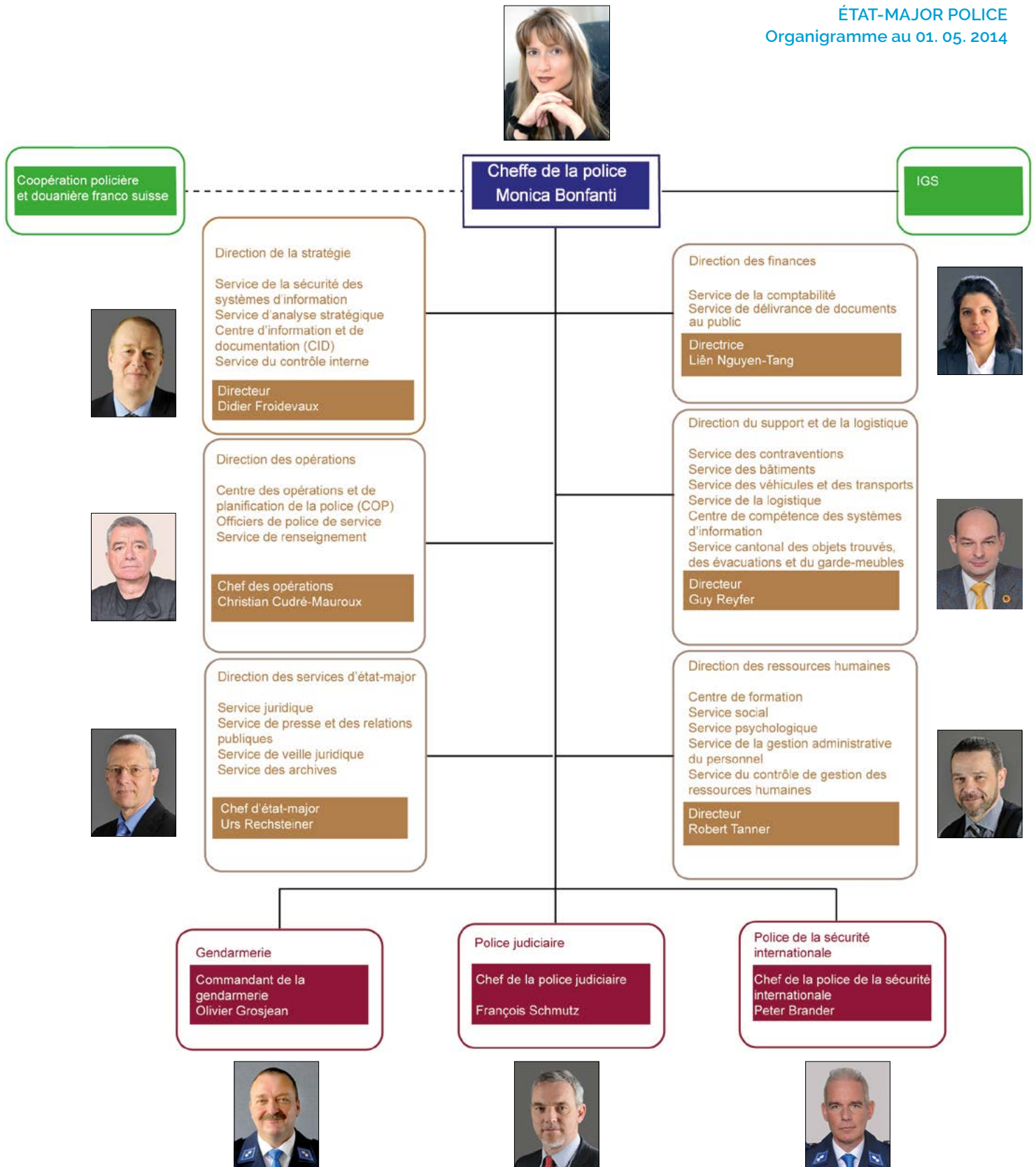


2012 – Police 2015

Le Conseiller d'Etat chargé du Département de la sécurité et de l'économie, Monsieur Pierre Maudet, élu au mois de juin, relance le projet de réforme de la police, renommé «Police 2015». Il est prévu que ce projet de loi soit soumis au vote courant 2014. Il s'inspire des constats établis par le groupe d'experts désignés par son prédécesseur. L'intensification de la violence, la cybercriminalité ou encore la menace internationale impose en effet aux forces de police de s'adapter en permanence.

2014 – déjà 200 ans

En 2014, la police genevoise, restée fidèle à sa devise «protéger et servir», célèbre son bicentenaire. Elle organise, à cette occasion, divers événements et démonstrations afin de faire mieux connaître ou découvrir à la population ses multiples facettes et missions. Riche de son passé et de son expérience, elle aborde avec confiance les décennies à venir et les changements et défis qui l'attendent.



AUTOUR DU BICENTENAIRE: LES ÉVÈNEMENTS

Démonstration de la brigade des chiens

samedi 20 septembre 2014, à 10h00 et à 15h15

Lieu: Jardin anglais

Démonstration du détachement de protection rapprochée (DPR)

samedi 20 septembre 2014, à 10h45 et à 13h45

Lieu: quai du Général-Guisan

Démonstration du groupe d'intervention

samedi 20 septembre 2014, à 11h30 et à 14h30

Lieu: Promenade du Lac, Jardin anglais

Démonstration du détachement de neutralisation, enlèvement et détection d'engins explosifs (NEDEX)

samedi 20 septembre 2014, à 13h00 et à 16h45

Lieu: place du Molard

Ouvertures des postes de police au public

mercredi 3 septembre 2014,
de 13h30 à 17h00:

les postes de Lancy-Onex, de la Pallanterie, de Plainpalais et de Versoix

mercredi 8 octobre 2014,
de 13h30 à 17h00:

les postes de Blandonnet, de Carouge, de Chêne et de Cornavin

mercredi 5 novembre 2014,
de 13h30 à 17h00:

les postes du Bourg-de-Four, des Pâquis, de Rive et de la Servette



Exposition itinérante

du 8 au 13 septembre 2014
Lieu: centre commercial
de Balexert

Exposition itinérante

du 13 au 18 octobre 2014
Lieu: centre commercial
de la Praille

Hôte d'honneur

aux Automnales
7 au 16 novembre 2014
Lieu: Palexpo

**Démonstration de la
brigade de la navigation**

samedi 2 août 2014,
entre 11h45 et 14h30
Lieu: Jardin anglais – Rade

Cortège historique

samedi 4 octobre 2014,
à 14h30
Lieu: du Port-Noir (départ)
à la place Neuve (arrivée)

**Concert de la
Garde républicaine**

vendredi 17 octobre 2014,
à 20h30
Lieu: Victoria Hall

**Ouvrages spécialement
édités à l'occasion
du bicentenaire
de la police genevoise**

*200 ans – Police genevoise,
1814 – 2014*
livre commémoratif,
disponible dès septembre 2014
en librairie et en kiosque

*Genève sang dessus dessous,
5 fictions policières,*
éditions Slatkine, disponible dès
septembre 2014 en librairie

DÉMONSTRATIONS DE LA BRIGADE DE LA NAVIGATION

En 1959, la gendarmerie genevoise crée la police de la navigation. Cinquante-cinq ans plus tard, la brigade de la navigation commémore le bicentenaire de la police genevoise dans le cadre des Fêtes de Genève et organise à cette occasion plusieurs démonstrations.

C'est le gendarme Arnold Roch qui inaugura le local du premier garde-port, situé sous la grue des Eaux-Vives, en 1929, tandis que le poste de la police de la navigation, tel que nous le connaissons aujourd'hui au quai Gustave-Ador, a été ouvert en 1959. Son rôle consiste à assurer la sécurité du lac, à veiller au respect des règles de navigation, à surveiller les ports, à sauver des personnes et à procéder à des recherches en plongée.

La police de la navigation intervient 24 heures sur 24 tant sur le lac Léman que sur tous les cours d'eau du canton de Genève, ainsi que dans les





piscines en cas de noyade. Composée d'une flotte de dix embarcations, dont deux bateaux semi-rigides et un glisseur rapide qui peut atteindre plus de 80 km/h, elle est équipée de matériels très performants comme un appareil de détection, sonar acoustique capable de délimiter une zone de recherche au mètre près. En étroite collaboration avec les 33 sociétés de sauvetage que compte le lac Léman, dont cinq uniquement pour Genève, la police de la navigation assume toutes les missions de police judiciaire et d'interventions sur le lac, y compris au-delà des frontières territoriales, lorsqu'il s'agit de sauver des vies humaines ou de protéger des biens.

Tout naturellement associée aux festivités du bicentenaire de la police genevoise, la brigade de la navigation présentera un superbe show dans le cadre des Fêtes de Genève, qui se tiendront du 17 juillet au 10 août prochains. C'est le 2 août entre 11h45 et 14h30 que la démonstration se déroulera en quatre tableaux. La présentation de la vedette en bois *Dyolyn* débute le programme, suivie par la mise en scène spectaculaire d'un incendie de bateau avec l'intervention de l'hélicoptère de la Rega. C'est ensuite une course-poursuite qui mettra en scène plusieurs vedettes rapides de la brigade et, enfin, une parade des embarcations de la police de la navigation terminera la manifestation.

DATE:
SAMEDI
2 AOÛT 2014
ENTRE 11H45 ET 14H30

LIEU:
JARDIN ANGLAIS -
RADE
ENTRÉE LIBRE

LA POLICE DE LA NAVIGATION
INTERVIENT 24 HEURES SUR 24
TANT SUR LE LAC LÉMAN
QUE SUR TOUS LES COURS
D'EAU DU CANTON.

DU POLAR À GENÈVE

Hommage au bicentenaire de la police, Genève est le décor de cinq histoires noires réunies dans *Genève sang dessus dessous* (éd. Slatkine). Des nouvelles enlevées, inédites et bien contrastées.

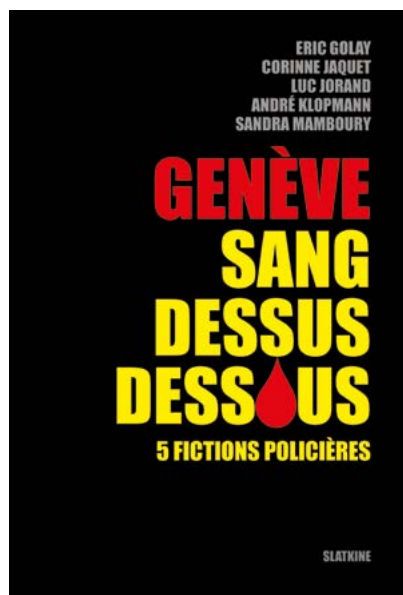
L'inspecteur-chef Arkady Renko à Moscou, le commissaire Guido Brunetti à Venise, le commissaire Jean-Baptiste Adamsberg à Paris, le détective Harry Bosch à Los Angeles, l'inspecteur principal Chen Cao à Shanghai, les commissaires Erlendur Sveinsson à Reykjavik et Kurt Wallander à Ystad ou encore la détective Kate Brannigan à Manchester, la liste des duos ville/enquêteur est longue. Mais ce ne fut pourtant pas toujours le cas.

Longtemps simples décors, les villes devront attendre le XIX^e siècle et la diversification du genre romanesque pour que les écrivains se mettent à utiliser réellement la ville. Le polar, alors à ses débuts, s'en est rapidement emparé, pour en faire un élément indissociable du genre.

A l'initiative du conseiller d'Etat Pierre Maudet, cinq écrivains genevois ont chacun imaginé une nouvelle noire qui se déroule dans la Cité de Calvin. Ainsi, l'historien Eric Golay met en scène Anne, qui, en retrouvant son père, se voit confrontée à un drame vieux de deux-cents ans, tandis que Corinne Jaquet, auteure déjà de plusieurs romans policiers se déroulant à Genève, entraîne les lecteurs au zoo d'Aire en 1937, où un nettoyeur est retrouvé mort. En érudit, l'écrivain Luc Jorand fait de plusieurs centaines de manuscrits du XVIII^e siècle et du vieil Ezéchiel les acteurs principaux de sa nouvelle. Pour sa part, André Klopmann fait disparaître un industriel bigot mais pas réglo puis la chaise de Calvin et un cabinet d'avocat. Enfin, Sandra Mamboury met en scène une pop star américaine au Stade de Genève, un amateur de Carambar, un flic boulimique, une comtesse alcoolique et une petite robe noire!

DATE DE PARUTION:
SEPTEMBRE 2014

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE



LIVRE COMMÉMORATIF

L'événement que constitue le bicentenaire de la police méritait la publication d'un beau livre commémoratif. La collaboration d'historiens, d'universitaires, de fonctionnaires et du conservateur du Musée de la police a permis de réaliser un ouvrage le plus complet possible.

De l'Ancien Régime à nos jours, les auteurs proposent une histoire détaillée de la police genevoise présentée par thèmes. Le lecteur pourra ainsi découvrir l'évolution des forces de l'ordre au fil du temps, les progrès réalisés face aux nouveaux défis et l'adaptation indispensable aux profondes transformations de la société.

Réalisé sous la direction de **Gérard Maury** à l'occasion du bicentenaire de la police genevoise commémoré par le département de la sécurité et de l'économie de la République et canton de Genève, cet ouvrage a fait appel à cinq auteurs, présentés ci-dessous par ordre alphabétique.

Flávio Borda d'Água, historien et titulaire d'un Master of Humanities. Il est aujourd'hui adjoint scientifique à l'Institut et Musée Voltaire et doctorant à l'Université de Genève. Féru d'histoire, il a déjà contribué à l'élaboration de plusieurs ouvrages. Ses recherches académiques se concentrent en particulier sur l'histoire de la police et de la médecine légale.

Egalement historien de formation, **Philippe Coet** est administrateur de la faculté des lettres à l'Université de Genève. Il contribue régulièrement au bulletin de l'association du Musée militaire genevois, *Le Brécaillon*.

Christophe Fortis, sous-brigadier de gendarmerie, porte-parole du service de presse et relations publiques de la police.

Aude Grandvoinet a suivi des études de lettres à l'Université de Genève, spécialités histoire et histoire de l'art. Titulaire d'un bachelors et d'un master dans les deux branches, elle est aujourd'hui inspectrice à la police judiciaire.

André Klopmann est, quant à lui, un écrivain genevois. Auteur de nombreux ouvrages, il a été plusieurs fois récompensé, notamment par le Prix du Quai des Orfèvres 2002 pour son roman *Crève, l'écran*. Ancien journaliste, il est aujourd'hui haut fonctionnaire attaché à la présidence du Conseil d'Etat.

Enfin, **Philippe Schwab**, homme de terrain, a intégré les rangs de la police genevoise en 1981. Après vingt-huit ans de service, il est aujourd'hui conservateur du Musée de la police et s'intéresse toujours autant à l'histoire de sa corporation.

DATE DE PARUTION:
SEPTEMBRE 2014

DISPONIBLE DANS LES
LIBRAIRIES **PAYOT ET FNAC**
ET DANS LES KIOSQUES DE
NAVILLE



LA POLICE AU COEUR DE LA CITÉ

De la place du Rhône au Jardin anglais, du pont des Bergues à la place du Molard, la police genevoise présentera huit attractions le 20 septembre en centre-ville. De 10h00 à 17h00, la population pourra découvrir la plupart des missions et des fonctions assurées par la police.

Toute la journée, un stand d'informations plutôt destiné aux jeunes qui souhaiteraient intégrer les rangs de la police se tiendra à l'entrée du pont des Bergues et renseignera le public. Flyers et brochures seront à disposition et susciteront à n'en pas douter des vocations.

Plusieurs animations, sur différents sites, seront proposées les unes après les autres, de manière à ce que chacun puisse toutes les voir.

Une première session de présentations se fera dès 10h00. D'une durée de quinze minutes chacune, les différentes démonstrations s'enchaîneront à une demi-heure d'intervalle, permettant ainsi au public de se rendre tranquillement à la suivante. Une seconde session débutera à partir de 13h45 selon le même principe.

Ainsi, une démonstration d'hélicoptère avec des chiens de police sera conduite par la brigade des chiens et se tiendra au Jardin anglais, à proximité du Monument National symbolisant le rattachement du canton de Genève à la Confédération. La participation d'un hélicoptère stationné sur l'esplanade complétera la présentation.



Le quai du Général-Guisan sera, lui, le théâtre d'une mise en scène spectaculaire du détachement de protection rapprochée. Pour le confort de l'assistance, une estrade sera dressée côté lac, de manière à ce que tout le monde puisse profiter du spectacle.

Face au Jardin anglais, une barge sera aménagée avec la reconstitution d'un appartement. Le décor servira à la simulation d'une intervention des tireurs d'élite descendant en rappel depuis un hélicoptère positionné en vol stationnaire.

La place du Molard accueillera, quant à elle, les agents du NEDEX (neutralisation, enlèvement et détection d'engins explosifs) qui, à l'aide de robots, inspecteront des colis suspects disséminés sur la place.

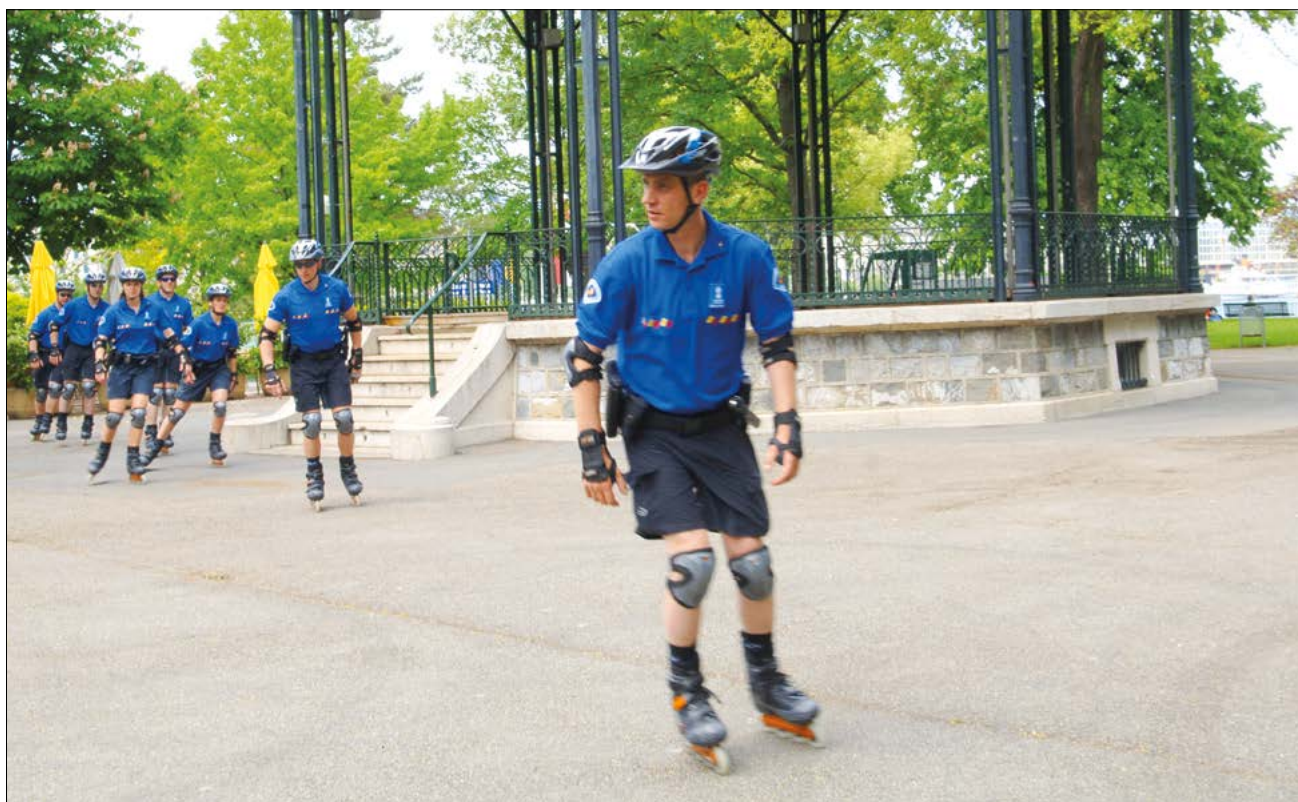
Les enfants ne seront pas oubliés puisque, à la place du Rhône, sera aménagé un parcours cycliste destiné à l'initiation au code de la route et à la prévention. Toute la journée, les enfants seront encadrés par des professionnels qui leur enseigneront les bases des règles de circulation et les panneaux routiers.

Parallèlement aux animations de la journée, proche du pont des Bergues, un orchestre, uniquement composé de policiers, animera la journée.

Plusieurs stands d'informations permettront au public de mieux appréhender les différents métiers de la police: le groupe d'intervention, et les tireurs d'élite se tiendront au kiosque du Jardin anglais, tandis que la brigade de la police technique et scientifique sera stationnée quai Général-Guisan. La plupart des activités et missions de la police seront ainsi présentées et donneront à la population une idée plus précise de la profession.

DATE:
SAMEDI
20 SEPTEMBRE
DE 10H00 À 17H00

LIEUX:
PONT DES BERGUES
JARDIN ANGLAIS
QUAI GÉNÉRAL-GUISAN
PLACE DU MOLARD
PLACE DU RHÔNE





Fond de plan reproduit avec l'autorisation de la Direction de la mensuration officielle (n° 35.2014 du 5 juin 2014)

BEP: brigade d'éducation et de prévention

CEH: chef d'engagement hélicoptère

NEDEX: neutralisation, enlèvement et détection d'engins explosifs

DPR: détachement de protection rapprochée

BI: brigade d'intervention

GI: groupe d'intervention

TE: tireurs d'élite

BCRIM: brigade criminelle

BPTS: brigade de la police technique et scientifique

[PROGRAMME DES DÉMONSTRATIONS]

10H00 À 10H15 // 15H15 À 15H30

BRIGADE DES CHIENS
JARDIN ANGLAIS

10H45 À 11H00 // 13H45 À 14H00

DÉTACHEMENT DE PROTECTION RAPPROCHÉE
QUAI DU GÉNÉRAL-GUISAN

11H30 À 11H45 // 14H30 À 14H45

GROUPE D'INTERVENTION
PROMENADE DU LAC, JARDIN ANGLAIS

13H00 À 13H15 // 16H45 À 17H00

NEUTRALISATION, ENLÈVEMENT ET DÉTECTION D'ENGINS EXPLOSIFS (NEDEX)
PLACE DU MOLARD

[TOUTE LA JOURNÉE]

INITIATION DES ENFANTS AU CODE DE LA ROUTE ET À LA PRÉVENTION

PLACE DU RHÔNE

ANIMATION MUSICALE PAR L'ORCHESTRE JOUEZ-COOL

PONT DES BERGUES

STATIONNEMENT DE L'HÉLICOPTÈRE

(SAUF PENDANT LES DÉMONSTRATIONS)

MONUMENT NATIONAL

STAND D'INFORMATIONS RECRUTEMENT, FORMATION / MARKETING

PONT DES BERGUES

STANDS D'INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS MÉTIERS DE LA POLICE

KIOSQUE DU JARDIN ANGLAIS

PROMENADE DU LAC, QUAI DU GÉNÉRAL-GUISAN

DÉFILÉ HISTORIQUE ET ACTUEL DE LA POLICE

Ces quarante dernières années, seuls deux défilés ont été organisés par la police. C'est dire si l'événement est rare. A l'occasion des journées de la police en 1968, une présentation des forces de police est proposée au public. Entre autres, deux pelotons de gendarmerie en armes défilent, tandis qu'au Palais des expositions, à l'époque encore situé à Plainpalais, plusieurs stands à thème tels que la prévention, le recrutement ou encore l'histoire de la police sont proposés au public.

C'est en 1980 que les apprentis policiers participent au deuxième défilé, dont l'un des objectifs est de susciter des vocations auprès des jeunes. Ces deux événements reçoivent un accueil très favorable du public et restent dans les mémoires de nombreuses années. Le bicentenaire est l'occasion rêvée d'offrir à la population un défilé retraçant 200 ans d'histoire. Le 4 octobre, le cortège débutera au Port-Noir, à partir de 14h30, remontera le quai Gustave-Ador jusqu'à la rue Pierre-Fatio puis s'engagera dans les Rues basses depuis le rond-point de Rive pour ensuite remonter la rue de la Corratierie et arriver à la place Neuve, devant le Grand Théâtre.

Tous les corps de police présents

Pas moins de 500 participants défilent à cette occasion, dont environ 200 policiers et collaborateurs administratifs. Véhicules et chevaux



© Richard Gaudel-Blavignac



DATE:
SAMEDI
4 OCTOBRE 2014
À 14H30

LIEU:
DU PORT-NOIR
(DÉPART DU CORTÈGE)
À LA PLACE NEUVE
(ARRIVÉE)

PAS MOINS DE 500
PARTICIPANTS DÉFILERONT
À CETTE OCCASION, DONT
ENVIRON 200 POLICIERS
ET COLLABORATEURS
ADMINISTRATIFS.

AVEC LE SOUTIEN DE
GENÈVE AÉROPORT.

seront également de la partie. Ainsi, deux cavaliers équipés de l'uniforme de 1860 représenteront la gendarmerie montée en activité de 1860 à 1866, qui assurait la surveillance des frontières et qui fut dissoute faute de budget. Deux autres cavaliers représenteront la brigade équestre, en activité quelque temps au début des années 90, dans le cadre de la police de proximité.

Parmi les véhicules motorisés, deux motos des années 1920, une Coccinelle modèle 1971 – utilisée jusqu'à la fin des années 70 puis remplacée par la Golf –, et une Opel Omega, première voiture de la police des autoroutes et qui affiche 400 000 km au compteur. Des détachements des polices cantonales de Berne, Fribourg, Jura, Tessin, Valais et Vaud participeront à la fête. Les polices municipales de Genève et Lausanne ainsi que le corps des gardes-frontière seront associés à la parade.

Grâce au travail minutieux de Philippe Schwab, conservateur du Musée de la police genevoise, tous les uniformes seront fidèles à la réalité, soit qu'ils proviennent du fonds du musée, soit qu'ils aient été reconstitués à partir de photos ou de gravures d'époque. Ils seront présentés chronologiquement. La seconde partie du défilé montrera la police actuelle avec notamment la patrouille en rollers active l'été et qui encadre notamment les «Monday Night Skate», ces balades organisées à l'attention des amateurs de rollers. Un «Piranha», véhicule blindé sur roues, participera également.

La France sera associée à l'événement, en référence à l'origine de la création de la police genevoise suite au départ des troupes napoléoniennes, à travers un détachement de la gendarmerie nationale et un autre de la police nationale. Ce seront donc tous les corps de police qui participeront à la manifestation pour célébrer le bicentenaire de la police genevoise.



CONCERT DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

C'est au Victoria Hall, le 17 octobre 2014 à 20h30, que l'Orchestre de la Garde républicaine française donnera un concert gratuit. Grâce au soutien de la Ville de Genève et de Genève Aéroport, le public pourra assister à un superbe spectacle à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la police genevoise.

L'Orchestre de la Garde républicaine française est une formation dont l'origine remonte à 1848. Dirigé aujourd'hui par le colonel François Boulanger, lauréat de concours internationaux et titulaire de cinq prix du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, l'Orchestre de la Garde républicaine peut se produire en différentes formations (orchestre d'harmonie, orchestre à cordes, orchestre symphonique, quatuor à cordes), tant pour illustrer des prestations officielles que pour s'intégrer aux saisons musicales des grandes salles de concerts et des festivals. L'Orchestre de la Garde républicaine est en mesure d'interpréter tout le répertoire musical classique du XVII^e siècle à nos jours. Sa discographie, initiée au début du XX^e siècle, comporte de très nombreux enregistrements, réalisés par les différents chefs qui se sont succédés à la tête de cette prestigieuse formation. C'est l'orchestre d'harmonie, composé de plus de 70 musiciens, qui se produira sur la scène du Victoria Hall le vendredi 17 octobre à 20h30.

DATE:

**VENDREDI
17 OCTOBRE 2014
À 20H30**

LIEU:

**VICTORIA HALL
RUE DU GÉNÉRAL-DUFOUR 14
1204 GENÈVE
ENTRÉE LIBRE**

AVEC LE SOUTIEN DE
LA VILLE DE GENÈVE ET
DE GENÈVE AÉROPORT.



LA POLICE GENEVOISE AUX AUTOMNALES

8 AU 13 SEPTEMBRE 2014:

CENTRE COMMERCIAL DE
BALEXERT, AVENUE LOUIS-
CASAÏ 27, 1209 GENÈVE

13 AU 18 OCTOBRE 2014:

CENTRE COMMERCIAL DE LA
PRAILLE, ROUTE DES JEUNES
10, 1227 CAROUGE

7 AU 16 NOVEMBRE 2014: LES

AUTOMNALES, PALEXPO,
ROUTE FRANÇOIS-PEYROT 30,
1218 GRAND-SACONNEX

La police genevoise n'aurait pas pu célébrer son 200^e anniversaire sans présenter son histoire à travers une exposition. Ainsi, du mois de septembre au mois de novembre, une exposition itinérante se déplacera dans différents lieux de la ville de Genève pour satisfaire la curiosité du grand public. L'apogée de cette exposition se tiendra lors des Automnales. Hôte d'honneur de l'édition 2014 du salon, la police présentera également les différents métiers qui la composent par le biais d'un espace d'informations et diverses démonstrations.

L'exposition qui retrace l'histoire de la police genevoise présente photos, des uniformes anciens et des archives. Elle fera également découvrir au public les petits et les grands événements qui ont jalonné ces 200 années. L'exposition commencera son itinéraire au centre commercial de Balexert dès le mois de septembre, puis au centre commercial de la Praille courant octobre. Au mois de novembre, elle se dirigera vers le Grand-Saconnex. En effet, la sixième édition de la foire des Automnales se tiendra à Palexpo du 7 au 16 novembre 2014, où plus de 50 000 m² d'exposition accueilleront pendant dix jours environ 135 000 visiteurs.

Cette année, la police genevoise sera hôte d'honneur, dans le cadre des festivités liées à son bicentenaire. Trois espaces délimités sur environ 1500 m² présenteront chacun un thème différent. Le premier sera dédié à l'exposition itinérante. Le deuxième espace sera, quant à lui, tourné vers l'avenir puisqu'il sera dédié au recrutement. Des agents issus de chaque corps seront à disposition du public pour répondre à toutes les questions. Une excellente occasion pour se faire une meilleure idée des perspectives de carrière qu'offre la police genevoise. Un emplacement spécifique permettra aux membres du groupe d'intervention d'inviter les visiteurs au tir de précision grâce à des armes électroniques.

Un gymkhana organisé par la brigade d'éducation et de prévention et le Touring Club Suisse initiera les enfants à la sécurité routière.

La police de la navigation, la brigade de sécurité publique, le détachement de neutralisation, enlèvement et détection d'engins explosifs (NEDEX), la police de la sécurité internationale, la police judiciaire et les chefs d'engagement d'hélicoptère exposeront leur matériel.



OUVERTURE DES POSTES DE POLICE

A l'occasion des festivités du bicentenaire de la police genevoise, plusieurs journées portes ouvertes seront organisées. L'occasion pour le grand public de découvrir plus en profondeur le métier de policier.

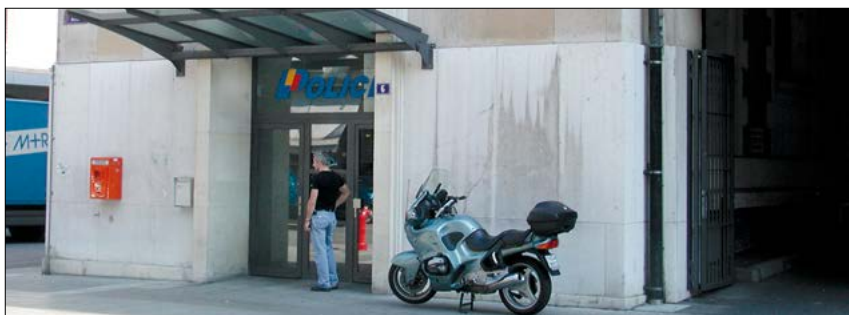
La gendarmerie compte douze postes répartis sur le canton qui, en alternance, ouvriront leurs portes au public à l'occasion des manifestations du 200^e anniversaire de la police genevoise. A raison de quatre postes ouverts les 3 septembre, 8 octobre et 5 novembre, tous les secteurs accueilleront le public et présenteront diverses animations.

Des véhicules seront présentés par un policier et une tente abritera une activité de dessins destinée aux plus jeunes, qui consistera à colorier le logo réalisé spécialement pour le bicentenaire de la police.

Parallèlement, les visiteurs pourront s'inscrire à un concours, se présentant sous la forme d'un questionnaire pour lequel les réponses se trouveront à l'intérieur du poste, avec comme premier prix la possibilité d'accompagner des collaborateurs de la police de la navigation à bord d'une de leurs vedettes.

Une visite guidée des locaux invitera le public à mieux comprendre les différentes missions remplies par les agents et plusieurs documents administratifs seront à disposition. Ainsi, les visiteurs pourront repartir avec un exemple de rapport d'accident, de dépôt de plainte ou encore d'un rapport d'arrestation, tous rendus anonymes cela va de soi.

Une exposition d'équipement et la présentation de photos anciennes et actuelles permettront de se faire une idée du métier de policier. La possibilité d'entrer en liaison avec la CECAL (centrale d'engagement, de coordination et d'alarmes) sur un canal spécialement dédié sera également proposée. Un fonctionnaire se chargera, quant à lui, de répondre à toutes les questions relatives à la formation et aux conditions d'admission pour intégrer la profession; il distribuera flyers et documents explicatifs.



CALENDRIER DES JOURNÉES PORTES OUVERTES

- Ouverture des postes de **Lancy-Onex, Plainpalais, Pallanterie, Versoix:**
mercredi 3 septembre 2014,
de 13h30 à 17h00
- Ouverture des postes de **Blandonnet, Cornavin, Chêne et Carouge:**
mercredi 8 octobre 2014,
de 13h30 à 17h00
- Ouverture des postes de **Rive, Servette, Pâquis et Bourg-de-Four:**
mercredi 5 novembre 2014,
de 13h30 à 17h00

S'ENGAGER À PROTÉGER ET SERVIR

La police recrute en permanence. Une sélection par étapes attend les candidats pour les départager. Les aptitudes sont en effet primordiales. Une fois ces tests réussis, les futurs policiers sélectionnés minutieusement commencent une formation de base rémunérée afin de se préparer au métier.

DES MODULES DE PRÉPARATION AUX EXAMENS SONT PROPOSÉS GRATUITEMENT À TOUS CEUX QUI ONT DÉPOSÉ LEUR CANDIDATURE. UN EXAMEN EN BLANC SERA PROPOSÉ LE 6 SEPTEMBRE 2014. PAR AILLEURS, LES CANDIDATS ONT LA POSSIBILITÉ DE SE PRÉSENTER TROIS FOIS MAXIMUM À L'EXAMEN.

Au départ, il y a peut-être une vocation sous-jacente qui se révèle un jour sur un stand, au contact d'un policier-recruteur ou lors d'autres événements liés à la police. S'engager dans le processus de recrutement marque le début de plusieurs étapes: faire acte de candidature, c'est accomplir un premier pas vers le terrain et les missions.

Au moment de remplir le formulaire de candidature, le postulant se trouve confronté à un premier choix: entre police de proximité, police secours, police de la sécurité routière, police judiciaire ou police de la sécurité internationale, lequel de ces cinq nouveaux piliers de compétence de la police correspond le plus à sa vocation? Ce qui n'empêchera pas une réorientation en cours de carrière. En effet, avec les années de service et avec la nouvelle organisation, en vigueur dès 2015, les policiers pourront plus facilement changer de pilier durant leur parcours professionnel au sein de la police genevoise.



Des métiers pour tous

La police offre de multiples possibilités de formation et de carrières souvent même ignorées du grand public. Du poste administratif aux domaines les plus spécialisés, tous les profils peuvent s'épanouir à condition qu'ils répondent aux critères de sélection.

Une admission en quatre temps

Pour revêtir l'uniforme et partir sur le terrain, les candidats devront être admis et avoir réussi l'école de police. Pour ce faire, ils auront à franchir une série d'étapes et à passer par un processus de sélection pointu. Une fois leur dossier de candidature accepté, ils auront à démontrer leurs capacités intellectuelles et physiques et à se soumettre à des tests de personnalité. En effet, pour embrasser le métier de policier, les aptitudes cognitives importent autant que les compétences professionnelles et personnelles. Le premier pas, pour tout candidat au processus de sélection vers l'école de police, consiste à transmettre son dossier, qui sera complété par un formulaire de candidature. En outre, pour franchir cette première étape, il faut remplir cinq critères de base (voir ci-contre).

Si le dossier est complet et retenu, le postulant sera convoqué au concours d'admission et entamera alors un processus de sélection, qui se déroule en trois étapes.

La première débute par l'épreuve sportive. Ce test d'aptitudes, demande de la vivacité, de la tonicité et de l'endurance. Les postulants doivent notamment courir la plus grande distance possible en douze minutes, mais au minimum 2,4 km pour les hommes et 2,2 km pour les femmes.

Les plus performants sont ensuite invités à venir passer des tests psychotechniques et d'aptitudes personnelles. Leurs résultats entrent en ligne de compte dans l'évaluation finale.

Ensuite a lieu un examen de français, préparé de façon indépendante par la Maison des langues de l'Université de Genève. Si une orthographe rigoureuse reste attendue, trois mots d'ordre cadrent l'épreuve: synthèse, narration et argumentation. Cinq écoles genevoises proposent la formation à cet examen.

Ces premières étapes franchies, les candidats sont invités à poursuivre avec la deuxième partie du concours: un entretien d'embauche «classique» avec des officiers et un instructeur, puis un entretien avec le service psychologique de la police. Bien sûr, comme tout entretien, celui de la police se prépare. Les candidats doivent y accorder la plus grande importance.

Le processus de sélection pour entrer à l'école de police touche à sa fin. Dernière formalité, le centre de formation de la police réalise une enquête de moralité pour vérifier que les candidats retenus n'ont pas d'antécédents judiciaires ni d'actes de défaut de biens. Les aspirants n'ont ensuite plus qu'à se rendre à la visite médicale du service de santé du personnel de l'Etat.

Ce processus s'échelonne sur neuf mois – «patience et longueur de temps font plus que force et rage». Examiner les dossiers et évaluer plus de 800 candidats annuels nécessite du temps et est loin d'être aisé car, comme dans une entreprise privée, le comité de direction choisit les meilleurs.

LES CINQ CRITÈRES PRINCIPAUX POUR POSTULER

- Etre de nationalité suisse ou au bénéfice d'une autorisation d'établissement permettant la naturalisation suisse. Celle-ci devra intervenir avant le terme de l'école de police.
- Etre âgé(e) de 20 à 35 ans au terme de l'école de police.
- Avoir un permis de conduire de catégorie B et A1.
- Avoir achevé une formation post-obligatoire (CFC ou diplôme d'une école du post-obligatoire, reconnu sur le plan fédéral).
- Avoir un casier judiciaire vierge.

Près de 10% des candidats accéderont à la formation de base. L'admission à l'école de police leur est signifiée par écrit, au minimum trois mois avant le début de l'école.

Un brevet fédéral à la clé

Convaincue du potentiel de chacune de ses recrues, la police investit en conséquence dans leur formation. Ces futurs collègues sont rémunérés pendant les douze mois que dure leur école. En contrepartie, l'investissement personnel attendu est conséquent. L'obtention du brevet fédéral de police garantit ensuite une place au sein de l'institution.

Forts de leurs connaissances pratiques et théoriques, les étudiants enchaînent trois stages pratiques de six mois dans différentes brigades pour définitivement valider l'apprentissage. Le dernier se fait dans la branche choisie.

De la solidarité avant tout

Passionnant et essentiel à l'équilibre de la société, le métier de policier requiert de la résistance, car il est émotionnellement difficile. Il faut notamment pouvoir supporter des scènes de crimes et d'accidents. Les inspecteurs de la police judiciaire, avant de se plonger dans leurs enquêtes, doivent répondre à la justice, aux médias, aux assureurs mais surtout aux familles, tandis que la police de la navigation, quant à elle, est confrontée à des noyades. C'est une évidence, il faut être solide et passionné pour rejoindre l'institution. Dans un contexte aussi sensible, la reconnaissance de la population récompense ceux qui ont pour mission de «protéger et servir». Les retours positifs s'entendent comme de vrais encouragements, ils cultivent leur certitude d'être utiles.

**POUR TOUTE INFORMATION
COMPLÉMENTAIRE, VOUS
POUVEZ CONTACTER LE
CENTRE DE FORMATION
DE LA POLICE / SERVICE
MARKETING VIA**

**l'e-mail recrutement@police.ge.ch
ou par téléphone au 022 427 67 00.**

www.ge.ch/police/recrutement



AU SON DE L'HISTOIRE

Institutions dans l'institution, le Musée de la police genevoise apparaît comme le gardien d'une histoire et la Musique de la police genevoise (MPG) comme l'ambassadeur d'un esprit local.

La société avance à une telle vitesse qu'il est bon de prendre du recul et de voir le parcours accompli. C'est toute l'ambition que nourrit le Musée de la police pour le grand public. C'est aussi une façon concrète de présenter «la maison» à ceux qui la représentent. Pour sa part, la Musique de la police genevoise, qui compte aujourd'hui une cinquantaine de membres, ajoute du rythme lors de grandes occasions, comme les cérémonies de prestation de serment des nouveaux policiers et les départs à la retraite.

Le Musée de la police genevoise

Si l'existence du Musée de la police genevoise semble tomber sous le sens, il n'en a pas toujours été ainsi. La stupeur fut grande, en 1980, quand, pour la Journée de la police, il s'est avéré que rien n'avait été officiellement conservé. C'était la première fois que l'institution faisait une telle représentation historique. Ce manque fut alors une véritable prise de conscience. Dès lors, Jean-Robert Warynski, chef de la police, chargea le gendarme Emile Joyet de faire un travail de prospection. Il fallait rassembler tous les éléments susceptibles d'entretenir la mémoire de l'histoire. Après cette journée, Emile Joyet se dédia à cette tâche à temps partiel. A la fin des années 1980, c'est Christian Richert qui lui succéda pour mettre en place des expositions temporaires. Le Musée de la police prit avec lui un tour plus conséquent, avec l'appui également du maréchal Philippe Schwab, qui le remplaça en 2010. Maintenant que le musée est connu, le conservateur est de plus en plus sollicité et les trésors s'accumulent dans les réserves.

Avec le temps, la surface dévolue à l'exposition dans le nouvel hôtel de police, chemin de la Gravière, est devenue trop petite. Si elle est ouverte à tous, elle est, le plus souvent, fréquentée par des étudiants qui préparent une thèse, parfois par des écoliers. Quand la visite est guidée, elle se fait en trois quarts d'heure environ. On y trouve des cassettes vidéo, des documents officiels en tout genre, mais aussi du matériel d'identification et des mannequins présentant les différents services de la police à diverses époques. «Les uniformes du XIX^e siècle sont les plus difficiles à trouver, explique Philippe Schwab. Leur tissu était tellement résistant qu'ils étaient souvent cédés à des agriculteurs de la famille.» Il arrive parfois que, pour les besoins de pièces de théâtre ou de films, le musée prête des uniformes plus récents. Une autre façon de faire revivre l'histoire. Des véhicules inattendus s'ajoutent à la collection du musée, notamment une Coccinelle de 1971 et une Mercedes blindée qu'utilisait la police dans les années 1980-1990.



BIENTÔT UNE VITRINE EN VIEILLE-VILLE

Un projet de nouveau musée est actuellement à l'étude. Il pourrait réunir, à l'horizon 2018-2020, le Musée militaire et le Musée de la police, à l'Ancien Arsenal. Distincts, ils auraient toutefois des expositions conjointes pour présenter des époques sous les deux angles. Ce déménagement résoudrait les problèmes liés à la vétusté des locaux que rencontre le Musée de la police.



Sans budget particulier, le musée acquiert de nouveaux «artéfacts» grâce aux dons et aux cotisations des membres de l'Association des ami(e)s du Musée de la police. Ouverte à tous, elle fête, en 2014, ses cinq ans d'existence. Dernièrement, une affiche de 1842 est venue enrichir la collection que l'on pourra aussi découvrir dans le cadre de l'exposition itinérante mise sur pied pour les festivités du bicentenaire de la police genevoise. L'association joue notamment un rôle précieux lors de ce genre d'occasions: ses membres s'impliquent en effet bénévolement dans le montage et démontage du stand, l'élaboration des panneaux, etc. La raison du succès du musée, selon Philippe Schwab? «Il comble les passionnés et touche les nostalgiques!»

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Philippe Schwab via l'e-mail musee@police.ge.ch. Les visites s'organisent sur rendez-vous.

La Musique de la police genevoise

Née à la fin des années 1920, sous l'impulsion de quelques policiers qui ne considéraient pas l'existence d'une société de musique au sein de la police comme incompatible avec leurs fonctions, la Musique de la police genevoise (MPG), baptisée à l'origine «Union instrumentale de la police genevoise», fêtait son 85^e anniversaire en 2013. Appréciée en interne parce qu'elle représente aussi bien la gendarmerie, la police judiciaire, et la police de la sécurité internationale, elle l'est également hors du cénacle pour sa grande qualité musicale. En effet, dès sa création, elle s'est produite dans de nombreuses villes de Suisse et à l'étranger.

Si, dans son histoire, elle a eu l'occasion de se rendre dans des contrées aussi lointaines que le Mexique ou l'Inde, et même le Japon en 1984, elle s'est rendue en 2013 en République tchèque pour le festival des musiques de police et a porté haut les couleurs du canton. Actuellement membre

L'Association des ami(e)s du Musée de la police, composée de policiers en activité ou à la retraite et de divers adhérents, a été créée pour soutenir le Musée de la police. Elle soutient le personnel du musée dans ses activités de gestion et lors d'expositions, finance l'acquisition d'objets afin de compléter les collections et publie plusieurs fois par an un bulletin dans lequel sont présentés des objets ou des aspects de l'histoire de la police genevoise.

Toute personne intéressée et désireuse de contribuer au développement du musée est la bienvenue.

Musée de la police genevoise

Chemin de la Gravière 5

1227 Les Acacias

Tél.: 022 427 56 90 (le matin)

E-mail: musee@police.ge.ch

JOUEZ-COOL, L'ORCHESTRE POP DE LA POLICE

Bien plus jeune que la Musique de la police genevoise, l'orchestre Jouez-Cool a été créé en 1991 avec l'idée de faciliter le contact entre le citoyen et la police. A l'origine, le groupe était composé d'une guitare-basse, de deux claviers et d'une batterie. Le public a immédiatement apprécié ce groupe pas comme les autres se produisant en uniforme. Interrompu de 2001 à 2004, ce groupe de musiciens, emmené par Christophe Uccelli, anime les soirées publiques et privées.

www.jouez-cool.ch

de l'Association cantonale des musiques genevoises, l'orchestre participe au Festival des musiques suisses de police.

Durant le gala annuel à Thônex, entre mars et mai, la musique enchaîne une partie formelle et une autre, plus décontractée, pour le plus grand plaisir du public, comme en écho à la bonne ambiance qui règne dans l'orchestre. Le spectacle de près de deux heures met avant tout l'accent sur la musique, mais le côté scénique n'est pas oublié. L'entrée au gala est libre et la musique présentée, entre variété et morceaux plus techniques, est accessible à tous.

Pour la plus grande joie des musiciens qui composent cette formation harmonique, la plupart ayant en moyenne quinze à vingt ans de sociétariat, la MPG a récemment vu ses rangs enrichis d'éléments plus jeunes. Autre satisfaction, elle compte aujourd'hui en ses rangs également des membres externes à la police.

L'idée de créer un groupe musical prit forme le 18 mai 1928 à la Brasserie de la Grenette, place Longemalle, où les 18 premiers musiciens le firent naître. Sa longévité lui confère une vraie force, ses uniformes de la maréchaussée – ceux des premiers gendarmes en fonction dans la République de Genève – lui donnent un style intemporel. A l'occasion du bicentenaire de la police, elle sera d'ailleurs dans le cortège, en tenue. De l'avis de Pascal Estoppey, le président, le défilé est la grande force de la Musique de la police genevoise. Aux côtés de ses collègues des Musiques de Fribourg et de Vaud, elle aura fière allure. «Nous prouverons notre attachement au mot "police" ce jour-là, promet le président. Il est pour nous non seulement important mais surtout impensable de ne pas y participer.»

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Pascal Estoppey via l'e-mail president@musique-police-geneve.ch et visiter le site web www.musique-police-geneve.ch.



© Eric Pittet



© Eric Pittet

ILS, NOUS, VOUS, GE_VEILLE

Longue est la liste des mesures à prendre pour se prémunir des désagréments d'un cambriolage ou d'un vol. Dans un but de prévention et pour enseigner à la population les automatismes à acquérir, le canton de Genève s'appuie sur un concept baptisé *GE_veille*.



VOTRE POLICE, L'APPLICATION QUI VOUS RENSEIGNE

Pour avoir les mesures de prévention toujours en tête, gardez-les dans la poche! Elles se retrouvent toutes, dès à présent, sur *Votre Police*, l'application pour smartphones de la police cantonale. Ainsi, vous serez toujours à jour: communiqués officiels, alertes trafic ou dangers, elle vous dira tout. Elle informe aussi sur les disparitions de personnes. Peut-être aiderez-vous la police grâce à elle! Elle oriente vers le poste de police le plus proche, ses horaires et l'itinéraire pour s'y rendre. Enfin, si vous avez une question sur le métier ou la formation, l'application y répond. De nouvelles fonctionnalités sont annoncées pour cette année, restez connectés!

Gratuite et disponible sur iOS et Android.

Les cambriolages et les différents types de vols – et ils sont nombreux – sont une menace prise au sérieux par la police genevoise comme par les autorités communales et les agents de la police municipale. Ces trois acteurs ont ainsi élaboré une approche visant à sensibiliser la population, misant sur un travail de prévention.

Les premiers éléments à intégrer: les vols ont lieu à tout moment du jour ou de la nuit et les cambrioleurs s'attaquent aux biens comme aux logements. De plus, les zones d'habitation rurales et urbaines sont tout autant visées l'une que l'autre et les «visites» ont même parfois lieu en présence des occupants. Aussi, pour réduire le risque d'une telle mésaventure, il est judicieux de renforcer les ouvertures avec des dispositifs plus adaptés et de verrouiller ses portes, et cela même quand on est présent à l'intérieur. Par précaution, il vaut mieux ranger ses valeurs ailleurs que dans les chambres à coucher, ces pièces étant généralement les premières visitées.

Au quotidien, les vols à la tire ou à l'astuce restent des classiques des lieux publics. Dans les centres commerciaux, voire dans les transports publics et aux abords des véhicules personnels, les malfaiteurs opèrent généralement en bande afin de détourner l'attention de leurs victimes pour mieux les détrousser.





© Fotolia

Plus audacieux, certains escrocs se présentent aux portes d'entrée et se font passer pour des représentants de commerce, voire même pour des policiers, afin de tromper la vigilance des habitants et s'introduire impunément dans les logements. Pour se mettre à l'abri de telles rencontres, il s'agit de faire preuve de méfiance et d'autorité. La règle en la matière est de ne jamais ouvrir aux inconnus et de leur demander systématiquement une pièce d'identité. Un verrou entrebâilleur est le dispositif le plus sûr.

La prudence s'impose aussi lors des départs en vacances. Les gardiens d'immeubles, sinon les voisins, doivent être informés de votre absence afin d'être attentifs à toute allée et venue suspecte. La rigueur est également de mise en ce qui concerne votre véhicule, à l'étranger mais aussi à Genève; celui-ci n'est que mieux protégé s'il est fermé à clé. De plus, il est bien connu qu'il ne faut pas laisser d'objets de valeur à l'intérieur du véhicule de façon apparente ni penser que la boîte à gants est une cachette efficace. A l'étranger comme dans le canton, le prélèvement de fortes sommes d'argent aux guichets ou aux distributeurs des banques accroît le risque d'être victime d'un vol. Pour garantir une sécurité optimale, la carte et le numéro d'identification personnel (code NIP) ne doivent pas être conservés au même endroit. Ce code ne doit en outre être communiqué à personne. En cas de perte ou de vol de la carte bancaire, il faut immédiatement bloquer cette dernière.

La tendance s'installe en Suisse: le skimming est une escroquerie aux bancomats et aux terminaux de paiement. Grâce à un équipement spécial qui modifie le lecteur de carte, les escrocs parviennent à copier les données de la bande magnétique. Parallèlement, un autre dispositif espionne l'utilisateur au moment où il compose son code. Ils disposent alors de toutes les informations nécessaires pour procéder à des transactions illicites. Malgré des bancomats et terminaux de paiement à haut niveau de sécurité et des contrôles fréquents, les malfaiteurs finissent toujours par réussir à contourner les mesures de sécurité. Le premier réflexe à adopter pour protéger son argent est donc de saisir son code NIP à l'abri des regards.

Dans beaucoup de cas, quelques gestes simples peuvent réduire le risque d'être victime d'un cambriolage, de skimming ou tout autre vol...

PRÉVENTION CAMBRIOLAGES, LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES À SUIVRE

- Déposer bijoux, valeurs et documents en lieu sûr – bien cachés, voire dans un coffre-fort.
- Fermer fenêtres et portes à clé.
- En cas d'absence, confier ses clés à une personne de confiance plutôt que de les cacher.
- Vider ou faire vider sa boîte aux lettres; les courriers débordants sont une invitation à passer à l'acte.
- N'ébruiter pas vos absences prolongées.
- Penser qu'entre voisins, on peut s'entraider. A vous de décider de quelle manière.
- Composer le **117** pour toute constatation suspecte.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez visiter les sites web:

www.skppsc.ch
www.geneve.ch/police/prevention
www.stop-skimming.ch

FAIRE FACE AUX MENACES DE DEMAIN

Envisagée, à l'origine, par le Conseil d'Etat au début de la législature de 2009-2013, la réorganisation de la police via le projet PHENIX s'est effectuée en concertation avec les représentants des syndicats et l'état-major du département de la sécurité, de la police et de l'environnement. Par la suite, le projet s'affine pour devenir POLICE 2015.

La réorganisation de la police genevoise repense dans son intégralité l'approche du canton de Genève, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Les phénomènes en lien avec l'évolution de la société moderne ont des conséquences sur le travail même du corps de police. Ainsi, après avoir identifié et discuté les différents facteurs qui auront une influence sur la République durant les prochaines années, la police a établi sa vision du futur et la stratégie pertinente à adopter.

La population réclame toujours plus de sécurité et de protection; les années à venir appellent, par conséquent, davantage de réponses policières et sociales. Pour exemple, aujourd'hui, les problèmes de voisinage ne se règlent plus directement - plus ou moins cordialement - mais par l'entremise d'un médiateur. Avec sa disponibilité 24h/24 et 7j/7, la police se présente ainsi comme une médiatrice. Ces cas de figure concernent tout à la fois police secours et la police de proximité voire la police judiciaire, le temps de réponse sur le terrain sera donc un critère aussi déterminant que la capacité à orienter vers les relais sociaux, sanitaires ou médicaux.

D'autre part, Genève voit les écarts sociaux se creuser. Son activité économique, à forte valeur ajoutée, peut alimenter les jalousies dans



l'agglomération urbaine. Pour les habitants de la région frontalière, la ville est depuis longtemps un pôle d'attraction, outre pour l'emploi, pour des activités de divertissement, voire pour l'accès à des produits stupéfiants. Si l'évolution multiculturelle a été une composante essentielle au dynamisme d'après-guerre de la ville, la situation économique et politique du début du XXI^e siècle pose de nouveaux défis. Ces dernières années, l'immigration politique s'est notamment diversifiée dans ses origines et les mécanismes d'intégration d'autrefois ont atteint leurs limites. La police se doit donc plus que jamais de savoir gérer les relations interculturelles et s'adapter à chaque contexte.

La Genève internationale rayonnera tant qu'elle apportera des gages de sécurité; il est impératif pour la police d'être à la pointe. Elle doit notamment évaluer en permanence la menace terroriste et sécuriser les sites sensibles tels que l'aéroport et les lieux de conférence. De ce fait, le renseignement demeure un aspect crucial pour la République de Genève. Enfin, non spécifique au canton, la cybercriminalité touche, dans les cas de mobilisation massive et spontanée, aussi bien la Confédération que le canton. La brigade de criminalité informatique doit s'étoffer pour anticiper et réagir aux nouveaux problèmes posés par le numérique.

Tant de missions que la police genevoise est prête à relever avec le projet POLICE 2015.



LES POSTES DE POLICE DU CANTON DE GENÈVE

Retrouvez sur cette page les informations pratiques liées aux postes de police genevois.

Brigade de sécurité routière

Chemin du Trèfle-Blanc 17
1212 Grand-Lancy
Tél.: 022 427 64 50*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 08h30 à 17h00;
samedi et dimanche: fermé

Police de la navigation

Quai Gustave-Ador
1207 Genève
Tél.: 022 388 68 00*
Horaires: du lundi au dimanche: de
08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Poste de l'Aéroport de Genève

Aéroport international de Genève
Case postale 612
1215 Genève 15
Tél.: 022 427 57 90
Horaires: du lundi au dimanche:
de 07h00 à 19h00;
ou en cas de non-réponse:
022 427 92 22

Poste de Blandonnet

Chemin de Blandonnet 2
1214 Vernier
Tél.: 022 427 62 10*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 08h30 à 17h00;
samedi et dimanche: fermé

Poste du Bourg-de-Four

Place du Bourg-de-Four 3
1204 Genève
Tél.: 022 427 76 70*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 16h00 à 18h30;
samedi et dimanche: fermé

Poste de Carouge

Rue de la Fontenette 18
1227 Carouge
Tél.: 022 427 66 10*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 08h30 à 17h00;
samedi et dimanche: fermé

Poste de Chêne

Rue de Genève 93
1226 Thônex
Tél.: 022 427 68 30*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 08h30 à 17h00;
samedi et dimanche: fermé

Poste de Cornavin

Gare de Cornavin
Passage de Montbrillant 6
1204 Genève
Tél.: 022 427 68 75*
Horaires: du lundi au samedi:
de 08h30 à 17h00;
samedi: de 12h00 à 18h30;
dimanche et jours fériés:
de 14h00 à 18h30

Poste de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55
1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 427 64 20*
Horaires: ouvert 24h/24,
tous les jours de l'année

Poste de la Pallanterie

Route de la Capite 249
1222 Vézenaz
Tél.: 022 427 63 30*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 16h00 à 18h30;
samedi et dimanche: fermé

Poste des Pâquis

Rue de Berne 6
1201 Genève
Tél.: 022 427 67 30*
Horaires: ouvert 24h/24,
tous les jours de l'année

Poste de Plainpalais

Rue de Carouge 51
1205 Genève
Tél.: 022 427 63 50*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 08h30 à 17h00;
samedi et dimanche: fermé

Poste de Rive

Rue Adrien-Lachenal 17
1207 Genève
Tél.: 022 427 62 60*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 08h30 à 17h00;
samedi et dimanche: fermé

Poste de la Servette

Avenue Wendt 61
1203 Genève
Tél.: 022 427 63 80*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 08h30 à 17h00;
samedi et dimanche: fermé

Poste de Versoix

Place Charles-David 5
1290 Versoix
Tél.: 022 427 63 00*
Horaires: du lundi au vendredi:
de 16h00 à 18h30;
samedi et dimanche: fermé

* En cas de non-réponse: 022 427 81 11

Nouvel Hôtel de police

Chemin de la Gravière 5
1227 Acacias
Tél.: 022 427 81 11
Horaires des services publics:
du lundi au vendredi:
de 09h00 à 16h00;
samedi et dimanche: fermé

Aucune plainte n'est enregistrée
à cet endroit.

Vieil Hôtel de police

Boulevard Carl-Vogt 17-19
1205 Genève
Tél.: 022 427 81 11
Horaires: du lundi au vendredi:
de 08h00 à 18h00
nuit et week-end
permanence assurée